

PORTE A PORTE DES 1ER AVRIL 2013 ENLÈVEMENT PORTE À PORTE

*Chers citoyens,
Merci pour votre collaboration. À suivre on remarque quelques règles pour améliorer la
service d'enlèvement des ordures.*



ORDURES RSU (déchet de cuisine) et FORSU (déchet de jardin, feuilles, branches, etc.) Remplir les sachets spéciaux couleur GRIS (RSU) et TRANSPARENTS (FORSU) qui seront bien fermés et rangés dans les poubelles fournies, respectivement gris pour RSU et marron pour FORSU. Les poubelles seront placées dans la rue le soir avant le jour d'enlèvement.

COUCHES enfants et personnes âgées. Des sachets spéciaux (couleur violet) seront fournis aux familles qui ont la nécessité de écouler couches des enfants et des personnes âgées. Les sachets devront être requis au moment de la remise du kit, ou retirés chez le centre d'enlèvement municipal. Jours d'enlèvement : lundi, mercredi, vendredi



PLASTIQUE

Elle devra être rangée dans les sachets spéciaux (couleur jaune) qui seront placés, dehors bien fermés, avant 6.00 heures du matin jour de l'enlèvement. Jour d'enlèvement: vendredi



VERRE ET BOÎTES

Ils devront être rangée dans les poubelle spéciale (couleur bleu) qui sera placée dehors avant 6.00 heures du matin le jour de l'enlèvement. Jour de l'enlèvement : vendredi

	<p>PAPIER ET TETRAPAK Ils devront être pressés, ficelés, rangés dans boîtes ou sachets en papier ou poids maximum de 15kg. Ces ordures seront placés de hors avant 6.00 heures le jour de l'enlèvement. Jour de l'enlèvement : vendredi</p>
	<p>HUILES VÉGÉTAUX USAGÉES, NÉONS, BATTERIES VOITURE, APPAREILS ÉLECTRIQUES INFÉRIEUR À 5KG ET BOÎTES DE VERNIS Ils devront être rangés dans les sachets transparents pour néons, batteries voiture, appareils électriques inférieur à 5kg et boîtes de vernis dans la poubelles de 1,6 lt fournies pour les huiles végétaux. Ils seront placés dehors avant 8.00 heures le jour de l'enlèvement. Jour de l'enlèvement : le premier mercredi de chaque mois.</p>

CENTRE D'ENLÈVEMENT MUNICIPAL

Au Centre d'enlèvement municipal, situé en rue Don Bergomi, les citoyens résidents à Castel Mella, munis de Carte de Services, peuvent remettre les matériaux suivants : accumulateur au plomb, papier, appareils électriques (RAEE), fer, frigos, matériaux inertes, lampes et néon, boîtes, bois, huiles végétaux, plastique, tv e pc, déchets de jardin, verre.

Pour les ordures encombrants et les appareils électriques supérieurs à 5kg. La Solidarietà Provagliese effectuer, exclusivement après réservation préalable, l'enlèvement porte à porte le dernier jeudi de chaque mois.

HORAIRE CENTRE D'ENLÈVEMENT MUNICIPAL

	MATIN	APRES LUI DI EN ETE (1 ^{ER} AVRIL-31 OCTOBRE)	APRES LUI DI EN HIVER (1 ^{ER} NOVEMBRE-31 MARS)
LUNDI-	Fermé	14.00 – 17.30	13.00 – 16.30
MARDI	9.00 – 12.00	14.00 – 17.30	13.00 – 16.30
MERCREDI	Fermé	14.00 – 17.30	13.00 – 16.30
JEUDI	9.00 – 12.00	14.00 – 17.30	13.00 – 16.30
VENDREDI	Fermé	14.00 – 17.30	13.00 – 16.30
SAMEDI	8.00 – 12.00	14.00 – 17.30	13.00 – 16.30

INFO : POUR D'AUTRES INFORMATIONS S'ADRESSER À 030/9839044 NUMÉRO VERT 800586791